



Démarchage porte à porte

Par **PalombeV2**, le **23/12/2024** à **01:32**

Je souhaite signaler ici, une situation de démarchage vécue récemment, et connaître les moyens de défense contre ces pratiques.

Après avoir sonné à plusieurs appartements de la résidence où je vis, un "conseiller" ou agent demande à vérifier le "tableau électrique". Il ne parle pas distinctement, je comprends mal sa présentation, déjà à l'interphone.

Environ 20 mn plus tard, il frappe à ma porte, je n'ouvre pas de suite, demande de quoi il retourne, il répète la même phrase.

Bon, je finis par entrouvrir la porte, il me montre rapidement un badge, je ne vois pas ce qui est inscrit dessus, et tout va assez vite avec les questions, la conversation.

En résumé, il veut voir ma facture d'électricité, sous prétexte de l'augmentation tarifaire, il pourrait m'aider à baisser la mensualité.

Cela m'arrangerait, c'est vrai. Au départ, je l'écoute surtout, cherchant à comprendre où il veut en venir, de plus, je suis fatiguée en ce moment, préoccupée, pas les idées claires, j'ai du mal à suivre, à prendre du recul.

Il m'amène sur mon espace personnel énergie, par l'intermédiaire de mon smartphone que j'ai avec moi. Comme je crois au départ qu'il représente mon fournisseur j'accepte qu'il regarde. Il me fait changer le mot de passe pour accéder.

Il fait un calcul avantageux, m'annonce qu'il va me donner un document à remplir pour le faire et il faudrait que je télécharge l'application. C'est là qu'il prononce le nom de l'entreprise, et cela ne correspond pas du tout!

Le déclic se fait en moi, et j'oppose un arrêt des démarches, je ne souhaite pas changer de fournisseur, je n'ai pas besoin de complications dans mon état.

Il prétend qu'il s'est pourtant bien présenté et remontre le badge. Je lui dit que je n'ai pas entendu, là je vois sur le badge, le nom d'une "Société Ranger" et le logo d'un fournisseur très connu, mais la couleur et la forme diffèrent un peu.

Enfin, ce que j'ai dit en dernier semblent l'avoir freiné, il n'insiste pas, et prend congé.

Après coup, je me rends compte qu'il a tenté de savoir avec ces questions si, je vivais seule, pourquoi je ne répondais pas au démarchage téléphonique, si je regarde la TV, qui est mon

opérateur téléphonique!

Je suis restée évasive, heureusement. Puis j'ai vérifié qu'elle était cette société, apparemment elle est prestataire en porte en porte.

J'ai ensuite modifié à nouveau le mot de passe de mon espace client énergie, par prudence.

Cette pratique de démarchage est-elle connue et légale?

J'ai déjà été démarchée sur ce sujet mais cela n'avait jamais été aussi loin. Comment éviter que cela se reproduise?

Merci pour votre retour et aide.

Par **Cousinnestor**, le **23/12/2024** à **09:37**

Hello !

"Comment éviter que cela se reproduise ?"

>> En ouvrant votre porte à aucun "démarcheur"... de même en ne répondant à aucun démarchage téléphonique...

A+

Par **Fructidor**, le **23/12/2024** à **09:48**

Bonjour

Exactement le scénario vécu par ma belle-mère en 2022. Il est passé ensuite chez moi, ce qui m'a mis la puce à l'oreille.

Discours tromper laissant croire qu'il est mandaté par le fournisseur historique, dans le but de faire signer un transfert vers le fournisseur alternatif.

"Comment éviter que cela se reproduise ?"

En n'acceptant pas l'intrusion bien sûr et en dénonçant largement cette pratique.

<https://signal.conso.gouv.fr/fr/demarchage-abusif/faire-un-signalement>

Par **janus2fr**, le **24/12/2024** à **14:54**

Bonjour,

Très classique tout ça !

Tant qu'il y aura des gens qui se laissent faire, il y aura des "escrocs" de ce genre.

Perso j'en ai déjà viré manu militari...